

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 7 (1910)
Heft: 9

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

SEPTIÈME ANNÉE

N° 9.

SEPTEMBRE 1910

CONVOCATION

L'assemblée générale de la Société romande d'apiculture aura lieu le 17 septembre à Lausanne.

ORDRE DU JOUR :

Séance à la salle du Grand Conseil à 9 1/2 heures du matin.

1. Lecture du procès-verbal de la dernière séance.
2. Allocution du président.
3. Le contrôle du miel, par M. Farron.
4. Le couvain, par M. Ruffy.
5. La position des cellules dans les ruches, par M. Colliard.
6. Divers.

Dîner à 12 heures, à la cantine, après visite de l'exposition.

LE COMITÉ.

Invitation cordiale à tous, les dames peuvent accompagner et seront les bienvenues.

SEPTEMBRE

La première moitié d'août a été comme juin et juillet, triste et pluvieuse ; ceux qui s'attendaient encore à une seconde récolte sont d'une déception plus riche ! C'est curieux ! Jamais le trèfle blanc n'a fleuri aussi richement, certains prés présentent un vrai tapis blanc et d'autres fleurs en abondance émaillent nos campagnes, mais il n'y a pas de miel. La végétation paraît appauvrie, les sources du nectar sont taries ! La misère doit avoir atteint même la gent guépière : nous voici à la saison des fruits et nous n'avons pas encore vu une seule guêpe !

A la fin de cette campagne si triste, nous nous trouvons donc en

présence de ruches vides à faire peur ! Ceux qui n'ont pas nourri ont déjà subi des pertes considérables ; les meilleures souches même seront certainement pauvres en couvain et sans jeunes abeilles. Et que sera-ce au printemps prochain ! On n'ose pas y penser !

Que le novice, qui n'a pas encore pourvu ses bestioles, se hâte donc de donner abondamment s'il ne veut pas tout perdre. Qu'il ne se fasse pas illusion, une colonie populeuse demande au moins une vingtaine de kilos de bonnes provisions. Il faut donner le sirop assez épais pour qu'il ne s'aigrisse pas et ne provoque pas la dysenterie. Sur dix kilos de bon sucre on compte six litres d'eau ; une pincée de sel et un peu de vinaigre feront du bien ; ce dernier empêchera ou retardera au moins la cristallisation. Ceux qui n'ont pas encore nourri doivent se hâter de le faire pendant que le temps est encore chaud et que les abeilles transportent le tout rapidement.

Les années de misère ont aussi un bon côté : la sélection se fait naturellement, tout ce qui est de moindre qualité dépérit et il n'y a que le robuste, le vigoureux qui survit. La rareté de nectar, le temps défavorable n'ont pas empêché certaines colonies de ramasser au moins leurs provisions d'hiver et même un certain surplus. Eh bien ! ce sont là des souches précieuses qu'on doit soigner avant tout et dont on doit tirer parti pour l'élevage l'année prochaine. Ces ménages hors ligne sont un capital inappréciable.

Les commençants ont généralement la tendance de vouloir vite arriver à un grand nombre de ruches en hivernant tout ce qui se trouve dans le rucher. C'est toujours une grosse faute et surtout dans une année comme celle-ci, c'est le meilleur moyen pour ne jamais réussir.

On nous demande de différents côtés, ce qui vaut mieux : nourrir avec du bon sucre ou avec du sucre de fruits (Follenius). Nous avons essayé les deux et nous avons trouvé bons les deux. Le sucre Follenius est excellent, et évite bien des peines à l'apiculteur, mais il est un peu plus cher que le sucre blanc, quant à sa valeur intrinsèque. Celui donc qui veut ménager un peu son porte-monnaie et qui ne craint pas la peine, prendra du bon sucre ordinaire ; celui qui dispose de peu de temps ou qui aime ses aises, choisira de préférence le sucre Follenius.

Ulr. GUBLER.

CONFÉRENCE DE M. BRETAGNE

LA LOQUE

Au XVIII^e siècle, l'apiculture avait pris un essor magnifique dans presque toute l'Europe, les noms de Réaumur, Schirach, Riem, Palteau sont dans toutes les mémoires et notre petit pays loin de rester en arrière suivit le mouvement et tint à refaire les expériences dont on parlait beaucoup. C'est ce qui fit la réputation du naturaliste aveugle François Huber, à Genève, de son domestique et ami Burnens qui faisait les expériences pour lui, de Bonnet à qui il faisait part de toutes ses découvertes et sous les auspices de qui il publia ses *Nouvelles observations* ; de De Gelieu, à Neuchâtel, et de Duchet, à Fribourg. Les sociétés savantes de Bienne, de Lausanne et de Berne se sont intéressées aux nombreuses expériences qui furent faites à cette époque, les énumérer serait sortir du cadre que je me suis imposé aujourd'hui mais une Vaudoise érudite faisant partie des trois sociétés que je viens de nommer, Catherine-Elisabeth Curtat née probablement à Aigle, en 1712, où son père était professeur, épouse de Beat-Philippe Vicat, philosophe, titulaire d'une chaire de droit à l'Académie de Lausanne, apiculteur très appréciée de Schirach et autres maîtres fut la première à introduire en Suisse (1768) la méthode des essaims artificiels, probablement d'après la méthode devenue saxonne, avec Schirach, depuis la publication par Palteau de sa méthode (Metz 1756). Mme Vicat mourut à Lausanne en 1772. La Société économique de Berne lui décerna, après sa mort, la prime promise pour cette découverte.

Peu d'insectes sont aussi répandus que les abeilles dans les pays civilisés ; le canton de Vaud possède à lui seul environ 20,000 ruches, mais les savants, je ne veux pas dire que ce soit par crainte de piqûres, pensant peut-être que ces intéressants hyménoptères sont suffisamment étudiés, leur préfèrent souvent, pour leurs études, les fourmis, les moustiques, etc. et ce n'est que récemment que nous avons vu M. le Dr Burri se vouer à l'étude de leurs maladies et la Confédération mettre à sa disposition le magnifique laboratoire du Liebefeld à Berne ainsi qu'un rucher où ils s'initie avec ses assistants à la science apicole.

Je n'ai pas à vous dire toute l'histoire naturelle de l'abeille, vous savez tous que la seule femelle parfaite de nos colonies est la reine et que c'est d'elle que dépend l'avenir et le développement de la famille ; la reine pond ses œufs cellule après cellule sans en omettre aucune, lorsque les rayons ne sont pas défectueux ; c'est ce qui for-

mera le couvain en plaques d'autant plus régulières et compactes que la reine sera bonne et la colonie saine. A l'état normal, sitôt après leur sortie de l'œuf, les jeunes larves prennent une forme incurvée et une couleur blanc-bleuâtre caractéristique de leur bonne santé; elles vont grandissant et lorsqu'elles emplissent presque complètement la cellule elles se redressent et les abeilles s'empressent de cacheter celle-ci au plus vite, en vue de leur transformation en nymphes.

Ce cachetage des cellules a, à mon avis (et cette opinion est inédite), une grande importance pour la détermination d'une des caractéristique de la loque, nous verrons tout à l'heure pourquoi.

Les ruches atteintes de cette maladie perdent toute activité et ce nom a été, je pense, donné parce que le couvain apparaît comme tombant en loques; il y a, selon moi, trois périodes dans la maladie: dans la première les larves au berceau seules sont atteintes, et elle est facilement guérissable; dans la deuxième période, lorsqu'on a laissé operculer des larves malades, la guérison est plus difficile, et j'appelle troisième période celle dans laquelle la maladie sévissant depuis quelques mois, a tout envahi; aucune jeune abeille ne naît plus, les remèdes sont inefficaces et ne produisent plus aucun effet, la ruche est perdue si une main experte ne vient pas la sauver.

Il est courant chez les praticiens de parler de la loque, mais il en est plusieurs dont deux seulement sont bien étudiées.

A mon avis, on a confondu sous le nom de loque toutes les maladies quelconques amenant la pourriture du couvain et lorsque les savants, au lieu de se borner à étudier les larves en putréfaction, étudieront les larves malades pendant leurs quelques heures de maladie, ils trouveront, j'en suis persuadé, que tel bacille s'attaque aux intestins, tel autre aux trachées, tel autre à la peau, en un mot ils trouveront que la mort des larves est due à des maladies correspondant aux maladies des autres êtres vivants: tuberculose, pneumonies, enthérites, etc.

Cet état des larves était connu dès la plus haute antiquité; Aristote et Pline parlent d'une sorte d'inertie accompagnée d'une mauvaise odeur; mais Schirach est le premier, en 1769, qui appela cette maladie faux couvain et indiqua un remède: le changement de rayons et le jeûne, encore préconisé de nos jours, aux Etats-Unis et en Suisse; le nombre des auteurs qui ont décrit de façon diverses la loque est légion, je ne m'arrêterai qu'aux principaux:

En 1874 les Drs Cohn et Eidam de l'Institut physiologique de Breslau, reconnurent dans les cellules loqueuses avec un fort microscope de minces batonnets pâles, qu'ils reconnurent comme étant des bactéries du genre *Bacillus* d'environ 6 μ de longueur. Vous savez,

messieurs, où en était la bactériologie en 1870 et vous comprendrez que ce ne soit qu'en 1885 que Cheshire et Cheyne aient déterminé d'une façon définitive ce bacille et démontré qu'il était la cause d'une loque en attachant leurs noms au *Bacillus Alvei* et lui ont attribué comme longueur moyenne 3, 5 μ . De nos jours encore certains apiculteurs renommés continuent à ne parler que de ce bacille.

Les praticiens ont affirmé depuis longtemps (Auguste de Sieben-thal 1887) qu'il y avait deux loques, une facilement guérissable (loque bénigne de M. Bertrand), une difficilement guérissable ou loque maligne. M. Bertrand dont vous connaissez la notoriété a publié, d'abord dans son excellente *Revue internationale*, puis en brochure en mai 1899 de bons articles sur la question et surtout a traduit en 1901 l'excellent ouvrage de Harrison, professeur de bactériologie à l'Ecole d'agriculture de l'Ontario (Canada), monument le plus complet sur la matière jusqu'à ce jour, auquel j'ai emprunté quelques-unes des indications que je vous donne ici. Il a relevé notamment l'assertion de Klamann qui a déclaré avoir trouvé sept espèces de microbes dans une ruche loqueuse.

En 1902. Le Dr Lambotte se conformant au désir des apiculteurs belges, examina des matières contaminées provenant des différentes parties de son pays et publia le résultat de ses expériences qui firent sensation (*Annales de l'Institut Pasteur*, 1902); il ne parvint pas à cultiver le *bacillus alvei* mais le *bacillus mésanthéricus vulgaris* et conclut à tort que la loque n'était pas produite par le bacille de Cheyne mais bien par le *mésanthéricus*; la presse apicole du monde entier fut en émoi, Harrison intervint à nouveau en 1903 (*Revue internationale*) et démontra l'erreur du Dr Lambotte.

En automne 1902, le Dr White expert bactériologue du bureau d'entomologie des Etats-Unis à Washington, remarqua que dans les cultures ordinaires de la loque un certain nombre de spores ne se développaient absolument pas.

Au printemps de 1903, M. le Dr Burri, sur les instances de M. le Dr U. Kramer de Zurich, président de la Société suisse des amis des abeilles, commença des expériences; il reconnut comme le Dr White deux sortes de loques et trouva en outre comme le Dr Lambotte des *bacillus mésanthéricus*. Il reconnut le *bacillus alvei* de Cheyne et en opérant comme ses prédécesseurs sur du bouillon de viande, deux autres bacilles, l'un facile à cultiver mais très rare, un autre très répandu et très difficile à cultiver, auquel les Suisses allemands ont donné le nom de *bacillus Burri*, et les Allemands le nom de *bacillus Brandenburgensis*, du nom de la province où il fut étudié. M. le Dr Burri affirme également que d'autres infections microbiennes peuvent aussi déterminer la loque; ce mot comprendrait ainsi, comme

je vous l'ai dit, un certain nombre d'affections morbides amenant la mort du couvain.

M. le Dr Burri affirme que c'est la loque produite par le *bacillus alvei* qui répand une odeur nauséabonde. M. le Dr White voyant qu'il n'obtenait pas de culture du bacille qu'il avait découvert par les procédés ordinaires eut l'idée, simple mais géniale, de préparer, en se conformant aux prescriptions scientifiques, un bouillon de culture avec des larves d'abeilles saines et appela pendant ses essais son bacille, le *bacille X* ; les résultats furent merveilleux et dans cette terre propice, les cultures très abondantes.

Le Dr White est le premier, à ma connaissance, qui ait inoculé avec succès, et infesté des colonies, avec les cultures de son bacille, les autres savants se bornant à des travaux de laboratoire.

Le Dr White a défini son bacille, le déclare pourvu de fouets géants (flagella) et lui a donné le nom de *Bacillus larvæ* auquel il tient beaucoup, de même qu'au nom de loque américaine pour la loque qu'il engendre, parce que c'est un Américain qui le premier l'a décrite complètement ; c'est la loque puante, gluante ou maligne, par opposition à la loque sèche à laquelle il octroie le nom de loque européenne ; acceptons-le, puisque c'est la loque bénigne.

M. le Dr White, comme Lambotte et comme Burri, a trouvé le *bacillus mésanthéricus*, seulement il est parvenu à prouver que ce bacille, excessivement répandu dans la nature, n'existait jamais dans les intestins des abeilles mais bien extérieurement sur diverses parties de leur corps, poils, ailes, pattes, etc.

En 1906, le Dr Burri a défini six bacilles de loque alternativement puante ou non puante, dont l'un est le *bacillus larvæ*, alias Burri, et un autre, celui qui sera reconnu plus tard comme le *noséma apis*, bacille de la maladie de l'île de Wight et non du mal de mai comme l'a affirmé dernièrement une de nos sommités apicoles. Le mal de mai est une constipation exempte de microbes.

Permettez-moi maintenant, messieurs, après cette incursion dans le domaine scientifique, de vous dire comment nous reconnaissons au point de vue pratique l'apparition de la maladie dans nos ruches.

Je vous ai dit au début de cette causerie quelles étaient l'apparence et la couleur des larves saines ; un apiculteur soigneux apercevra dès le début de la maladie ses premiers symptômes au changement de nuances de ses larves, de blanc bleuâtre elles passeront au blanc d'ivoire, au blanc jaunâtre, brunâtre même et s'allongeront dans leurs cellules et leurs corps, au lieu d'être grassouillets et rebondis, elles deviendront flasques et se décomposeront ; si vous introduisez une allumette dans les cellules malades, vous en retirerez une matière visqueuse et gluante qui s'allongera de deux centi-

mètres environ ; c'est la loque américaine ou gluante, très répandue en Europe, c'est la loque maligne difficile à guérir ; elle répugne aux abeilles qui ne les sortent que difficilement si vous ne venez à leur secours avec un stimulant ou un désinfectant approprié. Si par contre les larves se dessèchent et du brun passent au noir au point de tomber naturellement des rayons lorsque vous les couchez, c'est la loque bénigne appelée loque européenne ; elle est très rare chez nous pour plusieurs raisons ; l'apparition de la récolte, l'essaimage, produisent sa guérison, et les petits cadavres sont facilement transportés par les abeilles, de sorte qu'elle ne se remarque pas comme la loque gluante qui souille les rayons ; elle peut apparaître ou disparaître entre deux visites sans que l'apiculteur s'en aperçoive.

A mon avis, la raison principale c'est que dans la loque gluante, n'y eût-il qu'une larve, si elle est entraînée vers le trou de vol, les milliers d'abeilles qui rentrent s'infectent les pattes de microbes et souillent les bords des alvéoles et la ruche est contaminée presque instantanément, ce qui ne peut se produire avec la loque sèche, les petits cadavres roulant facilement au dehors.

Dans la deuxième phase de la maladie, les cellules sont operculées, et presque tous les auteurs affirment que les opercules des cellules loqueuses sont percées d'un trou ; c'est à mon avis une erreur, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire au commencement. Pour moi, les abeilles se sont aperçues de l'évolution malade de la larve et n'ont pas fini de la cacheter.

La loque puante est excessivement contagieuse pour la raison que je viens de vous donner ; sitôt que quelques cellules sont contaminées et que la putréfaction a fait son œuvre, des plaques entières de couvain sont atteintes, et si certains auteurs définissent comme caractéristique de la loque la dissémination du couvain, ils ne se sont pas rendu compte que cette dissémination provient de plaques de pontes qui ont été pondues après la contamination dans les cellules nettoyées et restées saines ensuite d'application d'un peu de remède ou de l'apparition d'un peu de récolte. La préparation à l'essaimage guérit quelquefois la loque.

Vous parlerai-je des remèdes ? Ils sont légion et chaque apiculteur a le sien, Ossipow le camphre, d'autres la naphthaline, le doyen Lortet le naphtol et d'autres l'eucalyptus, d'autres enfin l'acide formique ; j'ai été un des premiers à le préconiser en Suisse, ignorant que Dennler l'avait recommandé en Alsace ; c'est un remède excellent qui a fait ses preuves et a rendu de grands services.

Je n'ai malheureusement pas encore fait d'expériences avec la formaline préconisée par M. le Dr Galli-Valerio en 1906, la science de ce savant nous recommande de le prendre en considération. Il y

a aussi le remède de M. Bochaty ; il réussit en première et en deuxième période, mais il est coûteux et dès que l'on cesse, ne fût-ce que quelques heures, de l'appliquer dans une ruche, la maladie se développe plus que jamais.

Le remède radical et définitif est la destruction de la ruche par le feu. On peut aussi transvaser une colonie sur des rayons neufs et la laisser jeuner pendant deux ou trois jours. Si l'on applique ces remèdes, je conseille d'appliquer le système de M. Lambelet pendant le traitement, il est simple et efficace, on met la reine en cage pour éviter la formation de jeune couvain tant que la ruche n'est pas saine. Les abeilles, dans leur désir ardent de voir recommencer la ponte, préparent le nid et nettoient les rayons.

Voici maintenant, d'après Harrison, la valeur comparative des remèdes connus en 1900 :

I. *Acide phénique* au 2 % ne tue pas les spores du *B. Alvei* en six jours.

II. *Acide salicylique* (traitement de Hilbert), expériences faites sur gélose ordinaire et sur gélose salicylée ; au bout de huit jours, les cultures sur ces dernières n'étaient qu'un peu plus faibles mais subsistaient. Il est prouvé que ce remède n'a pas une valeur durable et que, le couvain se renouvelant constamment, les fumigations sont insuffisantes ; il faut un remède qui agisse sans discontinuer.

III. *Camphre*. Atténue la formation des spores, mais ne l'empêche pas.

IV. *Thym et thymol*. Atténuation des cultures.

V. *Acide phénique et goudron*. Mélange préconisé jadis, réussite complète, la gélose inoculée mise en présence de quatre gouttes du mélange ne poussa pas.

VI. *Créoline, phénite*. Empêchent le développement des spores.

VII. *Eucalyptus*. N'empêche pas le développement des cultures.

VIII. *Naphtol B. A* un pouvoir antiseptique marqué, mais non complet.

IX. *Naphtaline*. Ne peut être prise en considération.

X. *Acide formique*. Sur 14 plaques, 0 développement ; cultures de contrôle, développement abondant.

Remède ramené au 10 % se verse sur des bandes de drap placées sur des cadres.

XI. *La formaline*. Remède d'une efficacité recommandée mais non encore suffisamment expérimentée.

XII. Le remède de M. Bochaty a donné quelques bons résultats, mais doit être encore expérimenté ; il est, dit-on, à base de formoline.

Conclusion. 1° On a confondu sous le nom générique de loque toutes les maladies généralement quelconques qui entraînent la mort des larves et leur putréfaction.

2° La loque est guérissable en première et en deuxième période.

Traitement. Certaines matières à odeur forte masquant l'odeur putride qui répugne aux abeilles les ont engagées parfois à nettoyer les ruches contaminées.

M. le professeur Galli-Valerio m'a promis d'étudier cet hiver l'acide formique ; en attendant je le recommande ; il y a vingt-trois ans qu'il me rend les plus signalés services. Il faut l'appliquer comme moyen préventif lorsque l'on est dans une contrée suspecte, sur des bandes de drap placées sur les rayons dans le haut de la ruche ; à chaque visite on rend ces bandes humides en versant quelques grammes de remède au 10 %.

Lorsque les ruches sont atteintes, il faut humecter les bandes chaque jour, même longtemps après la guérison, car la récurrence est toujours pire que la première atteinte, et donner du sirop dans lequel on verse une cuiller à soupe par litre du mélange à 10 % préconisé par M. Bertrand.

Manière de préparer le dosage. Prenez 2 litres d'acide formique, 2 litres d'eau, 1 litre d'esprit-de-vin bon goût que vous mettez dans une bonbonne au rucher, agiter avant de s'en servir, comme dit le pharmacien.

Désinfection du matériel. S'en tenir aux prescriptions fédérales et cantonales que je vous ai indiquées. Le lavage avec la solution d'acide formique au 10 % est efficace.

BRETAGNE.

DE TOUT UN PEU

Mon cher rédacteur,

Je suis malade, ce qui veut dire que je ne suis pas bien.

Cependant, puisque vous me reprochez mon silence, je ferai un petit effort pour m'entretenir quelques instants avec vous.

Vous souvient-il de ce poète d'occasion qui nous chantait l'année passée, à la réunion de la Romande, à Delémont : « Soyons tous apiculteurs, apiculteurs ! » Si j'avais son adresse, je le prierais de changer ce refrain en : Soyons tous nourrisseurs, nourrisseurs ! etc.

La comète de Halley, que je n'ai pas eu l'honneur de voir, avait paraît-il une queue, une très grande queue qui promettait aux uns du lait, à d'autres du vin et à nous, apiculteurs, du nectar. Elle ne nous a versé que de l'eau ! Pas la peine de tant parler d'elle, alors.

Aujourd'hui 7 juillet, il pleut encore sans interruption, et l'observatoire annonce que la situation n'est pas prête à s'améliorer ; de ma fenêtre, je vois les prairies jaunies ; pour un peu, on les prendrait pour des champs de blé. Depuis longtemps on signale de partout des désastres, inondations, orages, grêle, éboulements, voire même la neige. C'est navrant !

Que font nos mouches par ce temps froid et pluvieux ? Eh bien, chez nous, elles sont au bout du rouleau, le peu de miel — oh ! si peu — qu'elles ont amassé fin mai et commencement de juin a servi à nourrir une masse de couvain, de sorte que les populations sont énormes. La ponte est dès lors très réduite, car il faut économiser les quelques gouttes qui restent. Vu que nous risquons de ne plus avoir de récolte cet été (je le vois à certains indices tels que absence totale de miellat fin juin, absence de taons et abandon des nids de guêpes bien en train en juin, etc.), je viens de donner à chaque ruche une bonne dose de sirop de sucre pour maintenir l'activité de la reine. Ce point n'est pas à négliger ; il importe d'obtenir à tout prix une belle ponte qui donnera les contingents de jeunes abeilles pour passer l'hiver et élever le premier couvain.

Nos collègues de la Suisse allemande sont aussi d'accord qu'il faut nourrir de suite et abondamment pour que les colonies ne souffrent pas trop et puissent lutter avec quelque avantage pour se retrouver à l'état normal à la prochaine récolte.

Depuis longtemps le sucre n'a pas été si cher, et on parle de l'augmenter. Achetons-en quand même et n'économisons pas ; nos bestioles ont droit à nos soins, puisqu'elles nous donnent parfois en un jour ce que nous leur fournissons pour passer l'hiver.

Les apiculteurs prévoyants ont encore de belles provisions de miel de 1909 en réserve et pourront servir leur clientèle ; les autres, qui ont vendu à vil prix, se gratteront la tête et diront trop tard : si j'avais su !

Pour comble, nous avons l'exposition de Lausanne ; comme à Frauenfeld, une somme de 3000 francs est allouée à la section apiculture. Plus que jamais, tous ceux qui peuvent avoir quelque chose de passable à présenter ont pour devoir de contribuer à la réussite de la dite exposition. Malgré le mauvais printemps et les calamités dont nous sommes affligés, il y aura toujours des localités relativement favorisées. Ce n'est pas la quantité qui vous est demandée, mais la qualité et la variété.

On demande du miel en rayons (sections, cadres, cloches ou capuchons), du miel extrait bien épuré, bien fermé et se présentant bien sous une jolie étiquette ; de la belle cire bien propre et non surchauffée. Si possible, n'oubliez pas les bonbons au miel, les recettes ne manquent pas, et toute bonne ménagère les connaît.

Voilà pour le public.

Pour ce qui concerne l'hydromel, le vinaigre au miel et l'eau-de-vie de miel, je m'en fiche comme de ma première veste. Convertir le miel, ce produit incomparable, en vulgaire alcool ? Fi donc ! Que l'absence de ces flacons ne nous arrête point, car ils ne doivent figurer que pour mémoire.

Quant à nous, apiculteurs, nous nous empresserons de voir s'il y a du nouveau, nous rechercherons les améliorations ou perfectionnements qui auront été apportés aux ruches et instruments depuis la dernière exposition. Aux fabricants de faire valoir leur science.

Pour ce qui regarde les ruches habitées, partie très intéressante mais aussi quelque peu délicate, je me permettrai de donner quelques conseils aux exposants qui pourraient en avoir besoin.

A l'exposition de Genève, un certain nombre de ruches sont arrivées mortes parce que la population était confinée sur les rayons à couvain, un cadre métallique étant cloué par dessus. Il est arrivé ce qui était à prévoir : les abeilles se sentant prisonnières se sont gorgées de miel et se sont précipitées sur les mailles du grillage, empêchant le courant d'air de s'établir. Résultat : effondrement de tous les rayons et perte de la colonie.

Une ruche Dadant peut voyager sans danger en observant les précautions suivantes : la hausse doit être emballée à part ; le nid à couvain doit rester découvert, toutes les abeilles qui ne seront pas nécessaires pour chauffer et nourrir le couvain iront se grouper sous le chapiteau à l'état d'essaim où elles resteront bien tranquilles jusqu'à ce que la ruche soit mise en place et aie repris son activité.

Il est bien entendu que les chapiteaux doivent avoir deux ouvertures grillagées en fer galvanisé ; surtout pas de toile métallique verte ou bleue, c'est du poison (vert-de-gris).

Les ruches doivent voyager si possible par un temps frais ou le soir. A la réception, un apiculteur doit être présent et un service spécial de camionnage doit être demandé, ceci a son importance. N'ai je pas vu arriver à l'exposition un camion sur lequel il y avait une ruche Dadant couchée sur le flanc ; l'intérieur n'était que de la bouillie ; il est plus que probable qu'elle s'est abîmée pendant le transport de la gare à l'exposition. Donc, mes amis, soyez prudents pour l'emballage. A l'arrivée, M. Bretagne veillera à ce que les plus grandes précautions soient prises pour un prompt transport sur des chars à ressorts.

Quant aux races d'abeilles, je laisse au jury le soin d'apprécier. Nous avons en Suisse deux races nationales, la noire ou brune et la jaune ; leurs qualités son connues, et l'une ne doit pas exclure l'autre.

A propos, on se bat bientôt dans le Landernau apicole, et cela à cause de la loque, Question de passer le temps puisque les extracteurs ne fonctionnent pas. Comme troisième larron, je me permets d'entrer en lice.

La loque peut-elle naître spontanément ?

Scientifiquement je dirai non et vous donne mon opinion pour ce qu'elle vaut. A l'instar de toutes les maladies contagieuses qui affligent le règne animal et végétal, il faut supposer que la loque peut apparaître *partout* lorsque l'équilibre de la ruche sera rompu.

Partant du principe que tout ce qui est animé sur cette terre provient d'une semence et que cette semence ne germera que dans un terrain favorable, je suppose que les spores de la loque se trouvent *partout*, ils naîtront et se multiplieront chaque fois que nous le leur permettrons par nos opérations contre nature.

J'ai vu éclater la loque dans des localités retirées qui n'avaient jamais eu de contact avec le monde apicole, simplement parce qu'on avait pris un essaim d'une ruche villageoise (par tapotement) ou qu'on avait fait un essaim artificiel. Les spores de la loque attendaient patiemment là aussi le moment favorable pour se développer; aussi longtemps que les colonies étaient normales soit par leurs soins de propreté ou leur production d'acide formique, les microbes étaient anéantis.

Lorsque après avoir abattu une forêt de sapins ou de hêtres vous voyez croître comme par enchantement les fraisiers et les framboisiers, vous serez tenté de croire que ces plantes ont cru spontanément; elles proviennent simplement des graines des plantes qui leur ont succédé lors d'une coupe antérieure. Certaines graines gardent leurs qualités de germination très longtemps si elles sont conservées dans un endroit neutre. Témoin les graines trouvées dans les ruines de Pompeï qui ont encore germé.

En résumé, soyons sur nos gardes, persuadons nous de la présence partout, *dans chaque rucher*, des spores (graines) de la loque et ne les laissons pas germer.

E. RUFFY.

COURS POUR INSPECTEURS DE LOQUE.

Monsieur le Rédacteur,

La Société romande d'apiculture a organisé un cours pour inspecteurs de la loque, à Lausanne les 14 et 15 juillet 1910, au Laboratoire d'hygiène et de parasitologie (Poli-clinique, Solitude).

Ce cours a été suivi par tous les inspecteurs de la loque des cantons romands et du Jura bernois.

Le jeudi matin, 14 juillet, M. Bretagne a parlé des différentes espèces de loques en se documentant des dernières recherches faites dans ce domaine par différents savants, entre autres le Dr Burri, du Liebefeld, à Berne.

L'après-midi, M. Nussbaumer, assistant du Dr Burri, a présenté des préparations microscopiques sur les différentes espèces de loques, lesquelles ont beaucoup intéressé l'auditoire. De cette manière, les inspecteurs ont pu faire connaissance avec ces infiniment petits appelés bacilles qui provoquent les loques américaine, européenne et le couvain aigri.

Le vendredi 15 juillet, M. Bretagne a parlé des différents remèdes employés à la guérison des ruches loqueuses.

M. le professeur Galli Valerio a donné un cours sur la valeur des désinfectants et spécialement sur ceux qui doivent être employés dans la lutte contre la loque.

Ce cours a été particulièrement instructif pour les inspecteurs de la loque, ils sont au courant des procédés modernes de désinfection et peuvent se présenter dans les différents ruchers qu'ils auront à visiter avec l'assurance qu'ils ne transporteront pas de germes de cette terrible maladie des abeilles.

A midi, toute la phalange des inspecteurs se transporta au-dessus de Lausanne pour y dîner et ensuite visiter deux ruchers dont l'un avait une ruche malade.

Maintenant que la bonne semence est jetée aux quatre vents de notre Suisse romande, à nous, apiculteurs, aidés par nos législations fédérale et cantonales, à travailler à détruire complètement la loque, ce fléau des ruchers.

Si nous le voulons, nous serons vainqueurs.

Peseux, le 22 juillet 1910.

Emile BONHÔTE.

CONTROLE DU MIEL

Voici les bases sur lesquelles se font les analyses de nos miels ainsi que la statistique du canton de Fribourg qui n'a pu trouver place dans le dernier numéro.

BRETAGNE.

Fribourg. -- Statistique des miels.

N ^o	Communes	Récolte	Date de récolte	Origine	Nourrissement au sucre	Couleur	Eau	Matières minéral.	Acidité	Sucre interverti	Saccharose	Dextrine, etc. (par différence)	Polarisation. — Degrés			Analyste
													Lecture directe	Après inversion	Après pré- cipit. de la dextrine	
72	Dompierre	a	4. 8.	Fl m	O	jaune roux	16,86	0,26	0,17	71,50	2,30	8,91	— 2,8	— 3,3	—	XI
73	Russy	a	30. 8.	Fl m	s	jaune brun	17,62	0,30	0,19	72,50	2,13	7,26	— 0,6	— 2,6	—	XI
74	Neirivue	a	25. 7.	Fl M	s	jaune brun	17,85	0,38	0,16	68,78	3,18	9,65	+ 6,8	+ 3,5	—	XI
75	Vuisternens-en-Ogoz	pr	12. 6.	Fl m	s	jaune roux	14,55	0,24	0,10	74,40	1,90	8,81	— 1,8	— 3,3	—	XI
76	Vuisternens-en-Ogoz	a	5. 8.	Fl M	s	jaune	18,30	0,48	0,12	66,10	1,95	13,05	+ 5,3	+ 5,0	—	XI
77	Semsaes	é	15. 8.	Fl m	s	brun	16,62	0,31	0,16	67,25	4,70	10,96	+ 4,0	+ 3,6	—	XI
78	Vaulruz	a	25. 7.	Fl m	s	jaune roux	17,10	0,46	0,13	73,50	2,80	6,01	+ 5,0	+ 3,5	—	XI
79	Cottens	—	—	—	—	jaune	19,97	0,38	0,13	68,20	1,90	9,52	+ 2,2	+ 1,4	—	XI
80	Cottens	a	5. 8.	Fl m	s	jaune roux	18,77	0,43	0,12	68,00	4,40	8,28	+ 2,2	+ 1,3	—	XI
81	Le Crêt	a	15. 9.	Fl M	s	brun	17,57	0,40	0,16	65,20	1,90	14,77	+ 5,0	+ 3,3	—	XI
82	Remaufens	pr	25. 6.	Fl M	—	jaune	17,77	0,41	0,11	74,20	2,60	4,91	— 2,3	— 3,2	—	XI
83	Corminbœuf	pr	25. 6.	Fl m	O	jaune	17,50	0,23	0,14	68,10	3,80	10,23	— 3,5	— 4,5	—	XI
84	Chatonraye	pr	—	—	—	roux	17,64	0,82	0,11	74,20	2,60	4,63	— 2,3	— 3,2	—	XI
85	Massonnens	a	—	—	—	noir	17,42	0,50	0,13	72,50	2,37	7,08	+ 6,3	+ 5,3	—	XI
86	Montet (Glane)	é	—	—	—	jaune	17,40	0,45	0,20	74,00	0,95	7,00	— 1,3	— 2,0	—	XI
87	Romont	é	10. 7.	—	—	jaune brun	18,52	0,75	0,12	73,50	1,20	5,91	— 1,2	— 1,8	—	XI

Instruction concernant les analyses pour la statistique
des miels suisses.

Les échantillons de miel à analyser seront fournis aux laboratoires par le comité de la Société suisse d'apiculture.

Seront seuls analysés en vue de la statistique, les échantillons accompagnés d'un exemplaire du formulaire I dûment rempli, attestant l'authenticité du miel et signé par l'apiculteur.

L'analyse de chaque échantillon comprendra les déterminations suivantes :

1^o. *Eau*. A déterminer d'après le Manuel suisse, édition 1910, p. 101.

2^o *Matières minérales*. D'après le Manuel, p. 101, en opérant sur 5 grammes de miel.

3^o *Acidité*. D'après le Manuel suisse, p. 101.

4^o *Sucre interverti*. D'après le Manuel suisse, p. 101.

5^o *Saccharose*. D'après le Manuel suisse, p. 101.

6^o *Dextrine*, y compris les matières azotées, la cire, etc. A calculer en soustrayant de 100 tous les autres composants (eau, matières minérales, acides, sucre interverti et saccharose).

7^o *Polarisation* directe et après inversion. D'après le Manuel suisse, p. 102. Il est tout particulièrement recommandé de calculer les résultats pour une solution de miel 1 + 2. La polarisation doit être indiquée en degrés d'arc et rapportée à ces degrés si l'appareil employé possède une autre division.

8^o *Polarisation après précipitation de la dextrine*. (D'après la méthode abrégée du prof. Kreis.) Dans une fiole conique d'environ 200 cm³ on fond 10 gr. de miel avec 2 cm³ d'eau, puis on ajoute peu à peu 125 cm³ d'alcool absolu. Au bout de 24 heures, on filtre et on distille l'alcool. Le résidu, repris par l'eau, est amené à 50 gr., décoloré au noir animal selon le procédé du Manuel (p. 102) puis polarisé. Le chiffre trouvé est rapporté par le calcul à une solution de miel 1 + 2.

Cette détermination n'est à faire que pour les miels dextrogyres.

9^o *Essai d'après Schaffer-Lund*. Selon la méthode indiquée par les auteurs. Travaux de chimie alimentaire publiés par le Service sanitaire fédéral, vol. I, fasc. I, p. 49.

10^o *Réaction de Fiehe*. Même publication, vol. I, fasc. I, p. 43.

11^o *Réaction de Ley*. Même publication, vol. I, fasc. I, p. 42.

Les résultats analytiques seront transcrits sur les formulaires II et ceux-ci expédiés à l'office central désigné par la Société suisse des chimistes analystes.

LES DÉSINFECTANTS ET LA DÉSINFECTION

Les inspecteurs romands de la loque, réunis à Lausanne, ont entendu M. le prof. Galli-Valerio leur parler des désinfectants et de la désinfection. Cela a été pour MM. les inspecteurs un enseignement du plus vif intérêt, et la surprise de beaucoup était visible, qu'on put être à la fois si simple, si clair et si savant. Il eut été très regrettable que le beau travail de M. Galli-Valerio restât dans le seul souvenir de ses auditeurs reconnaissants. Et, dans la pensée qu'elle pourrait avoir une utilité générale, le distingué professeur de l'Université de Lausanne a bien voulu donner sa conférence pour notre journal : c'est ainsi que ses lecteurs ont la bonne fortune d'en profiter. Chacun pourra y trouver profit et elle montrera, en particulier, que si les inspecteurs de la loque prennent soin de suivre exactement les conseils de M. Galli-Valerio, ils ne pourront pas être accusés de transporter dans leurs visites, d'un rucher à l'autre, la maladie qu'ils doivent rechercher et combattre.

GRANDCHAMP.

LA DÉSINFECTION

Conférence faite aux inspecteurs de la loque le 15 juillet 1910.

Pour pouvoir comprendre le but de la désinfection et pour pouvoir bien la pratiquer, il faut savoir ce que c'est que l'infection.

Un être ou une chose sont infectés et infectants s'ils sont porteurs d'agents vivants de maladie, c'est-à-dire de parasites.

Les parasites donc, qui peuvent être des animaux ou des végétaux, sont les agents de l'infection.

L'être ou la chose en sont les véhicules.

Les parasites peuvent infecter, soit une fois qu'ils sont complètement développés, soit quand ils sont à l'état d'œuf ou de spore.

Œufs et spores sont presque toujours plus dangereux que le parasite complètement développé, parce qu'ils résistent beaucoup plus aux agents de destruction. Ainsi, par exemple, pour la loque des abeilles, les spores des bacilles qui la déterminent, sont bien plus résistantes que les bacilles eux-mêmes à tous les désinfectants. Les spores des bactéries peuvent résister des années à sec, tout en étant encore capables d'infecter.

Les différents parasites, leurs œufs ou leurs spores peuvent se trouver :

a) Sur ou dans le corps de l'homme, des animaux et des plantes malades, convalescents ou guéris.

b) Sur ou dans le corps d'hommes, animaux, plantes qui ne sont pas malades mais qui ont été en contact avec des malades.

c) Dans les excréments de l'homme et des animaux.

d) Sur les habits, souliers, linges, objets, etc. ayant été en contact avec des malades ou des personnes qui ont été près de ces malades.

e) Sur le sol et les planchers des endroits où se trouvent les malades.

f) Dans l'eau provenant des endroits infectés.

g) Dans l'air près des malades.

La désinfection a pour but de détruire ces parasites, partout où ils se trouvent.

Elle a une valeur d'autant plus grande, plus elle est capable d'agir en même temps sur les parasites, leurs œufs ou leurs spores.

On appelle désinfectants les agents qu'on peut utiliser pour la désinfection.

On doit soumettre ces désinfectants à un contrôle : Dans ce but on les fait agir sur des parasites donnés et après des temps variables d'action, on constate si ces parasites ont été détruits.

Ainsi par exemple : ensemençons une goutte d'un liquide qui contient des bactéries dans une plaque de gélatine. Il s'y développera après quelques jours, supposons 100 colonies de bactéries. Si nous ensemençons de la même façon une goutte du même liquide préalablement soumis à l'action d'un désinfectant, si la désinfection a réussi, nous n'obtiendrons aucun développement de bactéries ou un nombre très limité de colonies.

On peut distinguer les désinfectants en deux groupes : physiques et chimiques.

a) PHYSIQUES.

1. *Incinération*. On ne peut l'appliquer qu'à des choses de peu de valeur.

2. *Flambage* avec une lampe à souder. Peut s'appliquer à des parois. Il est facile d'oublier des points infectés.

3. *Ebullition* pendant 15 à 30 minutes dans l'eau ou dans des lessives. Excellente pour linges, ustensiles, etc.

4. *La vapeur sans pression* se dégageant d'un réservoir d'eau portée à l'ébullition et passant dans un cylindre (tonneau, par exemple) où l'on suspend pendant 30 à 35 minutes les objets à désinfecter.

5. *La vapeur sous pression*, très bonne mais réclamant des appareils spéciaux.

6. *L'air chaud*. Désinfectant de peu de valeur car il faut des températures élevées qui abiment les objets. Peut être utilisé pour les verreries qu'on y laisse deux heures à 140 degrés.

b) CHIMIQUES.

Ces désinfectants sont extrêmement nombreux et je vous en citerai quelques-uns qu'on peut utiliser soit sous forme de solution, soit sous forme de vapeur.

1. *Sublimé* en solution à 1 0/00 pour la désinfection des mains, des linges, etc. Bon mais dangereux, étant un poison énergique. L'utiliser toujours en solutions colorées en rose ou en azur, car les solutions non colorées peuvent être confondues avec de l'eau et causer des empoisonnements. Ne jamais l'employer associé au savon. Les métaux sont abîmés par ce désinfectant.

2. *Sulfate de cuivre* (vitriol bleu) et *sulfate ferreux* (vitriol vert) en solution à 2 à 5 0/0 peuvent être utilisés pour la désinfection de linges de peu de valeur

3. *Lait de chaux*, préparé en mélangeant 1 partie de chaux, préalablement arrosée petit à petit avec de l'eau, et 4 parties d'eau. Bon désinfectant à condition d'être fraîchement préparé. Pourrait, cas échéant, servir pour désinfecter le sol devant les ruches loqueuses.

4. *Soufre*. On en brûle 60 grammes par mètre cube d'espace. Il agit très énergiquement sur les insectes.

5. *Eau oxygénée* à 3 0/0. Désinfectant assez bon pour les mains.

6. *Soude Bakter* à 12 0/0. Désinfectant pour planches et planchers ordinaires, ustensiles, etc.

7. *Savon de Marseille* en solution à 5 0/0. Bon désinfectant pour les linges qu'on y laisse tremper et désinfectant assez bon pour les mains.

8. *Esprit de savon* utilisé tel quel est un désinfectant bon et pratique pour les mains.

9. *Acide phénique* 2 à 5 0/0. Bon désinfectant pour les mains. Pour les linges, planchers, etc. Très bonne la solution de : Acide phénique brut 1, savon vert 3, eau chaude 100.

Se comportent comme l'acide phénique la créoline, le lysol, etc.

10. *Formaline*. Cette substance qu'on trouve dans le commerce sous forme d'un liquide, peut être utilisée comme désinfectant en solution ou sous forme de vapeurs. Les solutions de 3 à 5 0/0 sont très actives, à condition d'être récemment préparées. Elles agissent même sur les spores. Des quantités de 2 à 5 centimètres cubes diluées dans l'eau dans la proportion de 1 à 4, vaporisées dans des lampes *ad hoc* ou sur des lampes à alcool, peuvent désinfecter un mètre cube d'espace. C'est justement sous cette forme que j'avais préconisé en 1899 (1), en introduisant dans la pratique une lampe spéciale, la

(1) *Centralblatt für Bakter.* XXIX. 1901. p. 127.

formaline comme moyen de traitement de la loque et de désinfection des ruches infectées.

J'avais choisi cette substance : 1° Parce que c'est un excellent désinfectant. 2° Parce que si l'on veut agir sur des ruches encore habitée, il n'y a que les antiseptiques sous forme de vapeur qui peuvent servir. 3° Parce qu'elle a très peu d'action sur les insectes, de la sorte qu'elle ne représente pas un grand danger pour les abeilles. 4° Parce qu'on peut maintenir, pour ainsi dire, une désinfection permanente en plaçant dans les ruches des godets avec un peu d'eau et de formaline, godets couverts par un treillis métallique pour empêcher aux abeilles d'y tomber. Inutile de dire que pour la désinfection d'une ruche vide on y laissera agir les vapeurs de formaline après avoir bouché toutes les ouvertures, tandis que pour le traitement des ruches habitées, il faut faire arriver la vapeur de la lampe à intervalles en passant d'une ruche à l'autre, pour ne pas asphyxier les abeilles (1).

Aujourd'hui on peut, cas échéant, appliquer à la désinfection des ruches vides l'*Autan*, poudre de paraforme et peroxyde de barium qui, mélangée tout simplement à de l'eau, sans besoin d'une lampe, dégage des vapeurs de formaline.

Pour la désinfection des mains, le lysoforme brut (savon de formaline) de 2 à 50/0 peut être utilisé.

11. *Alcool*. L'alcool ordinaire, dilué à 500/0, est un très bon désinfectant pour les mains. Les vapeurs obtenues en chauffant cette même solution peuvent aussi être utilisées pour la désinfection.

Vous voyez que dans la liste des désinfectants que je viens de vous indiquer il y en a plusieurs qui peuvent être utiles pour vous, dans le but de désinfecter les ruches infectées de loque et surtout, et c'est le point que j'ai été chargé de traiter, d'éviter la dissémination de cette grave maladie, quand vous aurez trouvé des ruches infectées. J'insisterai donc sur ce dernier point pour qu'on ne vous accuse pas de contribuer à la dissémination de la loque.

1° Dans vos visites portez une longue blouse qui protégera vos habits contre l'infection par les germes de la loque. Vous pourrez plus facilement désinfecter votre blouse que vos habits.

2° Ne passez pas d'une ruche infectée à une ruche qui ne l'est pas, sans vous être désinfectées les mains et pour le faire, n'allez pas vous laver d'abord à une fontaine pour tremper après vos mains dans la

(1) Le 31 août 1899 M. Gross écrivait dans la *Revue internationale d'agriculture* : Je suis maintenant absolument convaincu que la formaline est le vrai remède et qu'en me la conseillant M. le D^r Galli-Valerio a rendu un immense service à l'apiculture. — En 1901, la Société apicole d'Orbe publiait un règlement pour l'emploi de ma lampe.

solution désinfectante. Faites juste le contraire : passez bien vos mains dans la solution désinfectante et après vous pourrez vous rincer à une fontaine.

3° En quittant un rucher infecté, n'oubliez pas de désinfecter vos souliers. Devant les ruches infectées il y a presque toujours des larves mortes remplies de germes de la loque. Ces larves peuvent adhérer à vos souliers. Vous pourrez les désinfecter en les frottant, surtout la semelle, avec de l'étoffe trempée dans une solution désinfectante. Mieux encore, c'est porter pendant la visite des caoutchoucs ou des socques que vous pourrez tremper, à visite finie, dans une solution désinfectante.

4° Inutile de dire que si vous avez utilisé des instruments pour vos examens de ruches loqueuses, il faut les stériliser énergiquement.

Suivez ces conseils car comme je vous l'ai déjà dit, les bactéries de la loque sont extrêmement résistantes et toutes les précautions que vous prendrez ne seront jamais de trop.

B. GALLI-VALERIO.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Assemblée générale de la Société suisse des amis des abeilles.

Cette assemblée aura lieu à Winterthour les 25 et 26 septembre prochain.

Encore une mauvaise année.

Les journaux de la Suisse allemande comme ceux de France et d'Allemagne sont unanimes à présenter l'année 1910 comme une des plus mauvaises pour les apiculteurs. Le temps humide et froid a été si défavorable que dans beaucoup d'endroits les ruches ont dû être nourries au milieu de l'été. Les apiculteurs des rares régions où il y a eu une récolte feront donc bien de ne pas céder leur miel à vil prix.

Le miel falsifié venait d'Allemagne.

Nous avons raconté dans le numéro 8 du *Bulletin* comment la police de Dijon avait saisi 90,000 kilos de miel falsifié. Le *Journal du commerce*, de Paris, annonce que ce miel venait de Hambourg et de Brême par le Havre. Le prix de vente de cette marchandise est de 60 francs les cent kilos et sa valeur 35 à 40 francs. Rappelons que Dijon est le centre de la fabrication du pain d'épices.

Il semble que l'Allemagne soit vraiment la terre des falsificateurs, et cependant les tribunaux n'y vont pas de main morte. C'est ainsi

que la Chambre pénale de Hirschberg, en Silésie, vient de condamner chacun des deux frères Ehrlich, convaincus d'avoir vendu du miel fabriqué pour du miel pur, à 3 mois de prison, 1500 marcs d'amende et à l'insertion du jugement dans un certain nombre de journaux. La défense ayant demandé que la longue prison préventive des deux frères fût déduite de la peine, cette demande a été repoussée par la cour.

Méfais des abeilles.

Comme chaque année en cette saison, les journaux quotidiens rapportent un certain nombre d'accidents causés par des abeilles. Ces accidents ne sont généralement pas graves; ils sont surtout moins nombreux que ceux dus aux automobiles et aux aéroplanes. Si nous les signalons, c'est afin d'encourager les apiculteurs à s'assurer contre les risques de responsabilité civile auxquels leurs bestioles peuvent les exposer.

Le 1^{er} août, à Schleithem, canton de Schaffhouse, deux femmes ont été attaquées par des abeilles furieuses. Un jeune homme accouru aux cris des victimes, fut à son tour cruellement piqué. Tous trois s'en tirent avec quelques boursouflures.

Le 7 juillet, un ouvrier couvreur voulant réparer le toit de la caserne de gendarmerie de Rochechouard, France, était monté sur une échelle. Il déranga une ruche d'abeilles et fut piqué terriblement. Le patron, M. Varachaud, ayant voulu venir à l'aide de son ouvrier, fut assailli à son tour. L'état de l'ouvrier, qui a reçu plus de cent piqûres, est grave, dit le *Petit Journal*.

A Gambach, Basse Bavière, deux chevaux attelés à une charge de bois ont été tués par des milliers d'abeilles. Comme le font ordinairement les chevaux, ceux dont il s'agit brisèrent leurs traits au premier coup d'aiguillon et se roulèrent à terre, frappant à coups de pieds tout autour d'eux. Ils renversèrent la ruche et furent bientôt hors de combat. Le cocher n'échappa qu'avec peine au même sort.

Enfin un fabricant de meubles, M. Gelfert, de Niedersedlitz, près Leipzig, fut piqué dans son jardin par une seule abeille et mourut en moins d'une heure malgré les soins qui lui furent prodigués.

Pour terminer par une note plus gaie, nous citerons encore le cas d'une bonne femme, Mme Henriette Rodier, cultivatrice à Borne, France. Mme Rodier somnolait, au milieu d'un jour de la fin juin, devant sa porte, lorsqu'un essaim vint se poser sur son chapeau. Mme Rodier se leva doucement, s'approcha d'une ruche vide et secoua son chapeau devant l'entrée. Elle eut la satisfaction de voir l'essaim prendre possession de son logement sans lui avoir fait une seule piqûre.

J. M.

UNION SUISSE DES PAYSANS

Le comité de l'Union suisse des paysans a eu mercredi dernier sa séance ordinaire d'été à Berne. Il a décidé de donner une plus grande extension au service des renseignements sur les prix des produits agricoles et de publier une revue des marchés qui sera encartée comme supplément aux journaux agricoles. Au sujet de l'examen de maturité des géomètres, une pétition sera adressée au Conseil fédéral dans laquelle on demande que le relèvement des connaissances des géomètres soit recherché par une meilleure instruction professionnelle et non pas par de plus grandes exigences quant à l'instruction préparatoire (certificat de maturité).

(Communiqué.)

ESCROQUERIE EN MATIÈRE D'EXPOSITIONS

ET DE MÉDAILLES

Indépendamment des agissements d'une agence bruxelloise, qui cherche à semer la confusion entre une entreprise privée et l'Exposition officielle de Bruxelles, agissements caractérisés par nous il n'y a pas longtemps, nous signalons à l'attention du public une maison de Paris qui poursuit un but analogue et qui fait actuellement de la propagande pour une « Exposition internationale de la ville de Naples ». Cette agence est établie, 42, rue Jouffroy et a pris le titre de « Commissariat des sections étrangères ». A Naples même, on ne sait rien de cette prétendue exposition. Les personnes honorables qui figurent sur les prospectus, déclarent n'avoir aucune attache avec cette entreprise. Pour plus de renseignements, s'adresser à l'office central suisse pour les expositions, Zurich, Métropole.

(Communiqué.)

BIBLIOGRAPHIE

Une traduction en espagnol, de la *Conduite du rucher*, de M. Ed. Bertrand, vient de paraître. Ce guide excellent est maintenant traduit en sept langues différentes, un succès unique dans les annales de l'apiculture. Nous en félicitons vivement le sympathique auteur de ce traité si distingué.

U. G.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Mayor, Novalles. — Lorsque la récolte a commencé, le 30 mai, les ruches étaient absolument vides. Il n'y a que les toutes bonnes colonies qui ont pu mettre la moindre des choses dans les hausses jusqu'à présent. Mauvaise campagne. nuits trop froides.

M. Comtat, Pregny. — Depuis bien des années on n'a pas vu pareille disette de miel dans le canton. Beaucoup d'apiculteurs n'en auront pas pour leur usage personnel.

M. Souvey, Bulle. — Ici, nous avons eu plus de pluie que de soleil et même les fortes colonies sont restées stationnaires ; à la fin du mois elles ne valaient pas mieux qu'au commencement. La température des premiers jours de juillet n'est pas faite pour nous donner un peu d'espoir. Il faut s'attendre à ce que même les fortes ruches auront à peine les vivres suffisants pour l'hivernage. C'est peu encourageant.

M. Many, Ecône. — J'ai le plaisir de faire connaître aux apiculteurs que l'Apicolaque de M. E. Bochaty de Martigny-Ville (Valais), est vraiment très efficace contre les différentes loques des abeilles. Pour la loque noire, il suffit d'en mettre 20 à 30 gouttes, ici et là, sur la tête des nymphes, ayant la tête noire et la cellule prolongée. Si la guérison n'est pas complète d'une fois, on renouvelle le traitement après 5 ou 6 jours. Ce traitement tout à la fois très efficace est d'une manipulation très facile ; je puis dire qu'aucun remède connu jusqu'à ce jour ne peut lui être comparé. C'est donc la plus belle découverte que l'on ait pu faire au point de vue de cette terrible maladie.

M. Gay, Bramois. — Le mois de juin, qui est ici celui de la récolte, a été très sec, sauf sur la fin où quelques ondées sont venues rafraîchir la campagne et ont été bienfaisantes pour les récoltes ; elles sont arrivées trop tard pour favoriser la miellée.

Les essaims sont sortis tardivement et inégalement ; dans une localité il y en avait beaucoup, et dans une autre, voisine, se trouvant dans les mêmes conditions climatiques, il n'y en avait presque pas.

C'est le moment de la récolte à la montagne ; mais le temps y est relativement froid ; la nuit dernière, la neige est descendue jusqu'à 1500 mètres.

M. Farron, Tavannes. — Hélas ! quelle misère ! Je crois bien que, d'ici peu, il faudra nous mettre à nourrir nos abeilles. Les ruches sont pleines de couvain, et il n'y a pas de miel, mais pas du tout. Quand par extraordinaire, il fait beau temps, les abeilles font de splendides sorties, mais ne rapportent rien.

M. Pahud-Correvon, 7 juillet. — Il faut se reporter jusqu'en 1902 pour trouver une année aussi mauvaise que celle que nous traversons.

Le temps est la principale cause de notre insuccès, trop froid au commencement de mai, il eût une influence fâcheuse sur les plantes, dont les fleurs ne secrétèrent pas le nectar en quantité suffisante. En outre les ruches trop décimées par les pertes d'abeilles de ce même mois de mai, ne possédaient pas les contingents de butineuses nécessaires. Ce qu'il y a de malheureux, c'est que l'année

dernière a été déjà tout aussi mauvaise, et deux années de cette sorte auront sûrement une influence fâcheuse sur l'état général de l'apiculture.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à nous enquerir du prix du sucre, et nourrir ferme.

M. Besuchet, Agiez, 19 juillet. — La récolte semble définitivement terminée. Nous avons en moyenne 10 kg par ruche. Ma ruche sur balance a récolté 35 kg. du 20 mai au 20 juin, mais je n'en ai trouvé que 16 dans la hausse et n'ai pas touché au nid à couvain. Si le chaud et surtout le soleil se mettaient de la partie peut-être aurions-nous une seconde récolte, car notre contrée est riche en trèfle blanc, ronces, épilobes, etc. Mais la grêle de dimanche a tout *chaplé* et pour le moment je ne vois des abeilles que sur les cerises mutilées.

Dans ces conditions il faut un vrai courage pour faire une exposition. La bonne volonté de nos sociétaires aidant, nous arriverons quand même et nous espérons que le jury ne sera pas déçu par nos produits et nos travaux.

M. Farron, Tavannes, 13 août. — Quelle misère! quelle misère! Toutes les ruches se sont trouvées vides à faire peur. Depuis le 1^{er} août, je ne cesse de nourrir. Les sacs de sucre disparaissent si rapidement que, si ce n'étaient les factures à payer, on croirait l'avoir rêvé. Les ruches sont belles, en général; les jeunes reines pondent avec un entrain qui va nous obliger, dans un mois d'ici, à redemander à l'épiciier d'en face un sac du même, à 64 centimes le kg. Tant pis! comme vous le dites, c'est de l'argent bien placé. 1911 nous revaudra tout cela, sinon... sinon il en faudra prendre de nouveau son parti.

En ce moment, je reçois de M. Bretagne un petit bocal à remplir en vue de l'analyse des miels. Pour l'année je le trouve gros : le quart de la récolte de mes vingt-huit ruches y va passer.

Décidément, l'apiculture a des surprises.

D 349		Fabrication de RUCHES D'ABEILLES
		à l'Institut cantonal des Sourds-Muets GÉRONDE près CHIPPIIS (Valais) Ruche (Dadant) fr. 25. Nourrisseur fr. 2.50. Hausse complète fr. 3.50 franco Sierre. Comptant. Bon matériel Travail soigné. Service prompt.

Exportation d'abeilles italiennes

RACE PURE NATURELLE DU PAYS

Essaim de demi-kilo, fr. 6.— Un kilo, fr. 9.— Un kilo et demi, fr. 12.—

Reines jeunes fécondées, fr. 2.50.

Franco dans toute la Suisse. — Envoi contre remboursement.

S'adresser à

Jos. CEPPI, apiculteur, à Novazzano (Tessin).